



**La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes,
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-10, R.822-12, R.822-12-1 et suivants ;

Vu le décret du 13 juillet 2022 portant nomination de Madame Katia BÉGUIN en qualité de Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes et Chancelière des universités ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace du 13 novembre 2025 précisant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 18 novembre 2025 portant création de la commission électorale aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 27 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 14 janvier 2026 fixant la liste électorale relative aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu les formulaires de dépôt de liste et les récépissés de validité de liste de candidats aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

ARRÊTE

Article 1

La commission électorale pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire est modifiée ainsi qu'il suit :

Représentants pour l'administration :

Titulaires	Suppléants
Nathalie BOURSIER	Christine SAUVAGE
Rémi BONASSO	Agnès GAUTHIER
Anne FABRY	Pauline BASLE
Claire BONNET	Jean-Philippe ROULLAND
Alexandre HELIGON	Claire DESBRUYERES
Christophe FERRI	Eric GAVRIT
Isabelle MOREAU	Laurent BOISROBERT
Séverine RENAUD	Hélène MEREL
Johanna WEIL	Delphine DELORME
Karine BOUTET-SUIGNARD	Saleha NAIM

Représentants pour les candidats :

Au titre du collège I : Loire-Atlantique, Vendée :

Listes présentées par ordre alphabétique	Titulaires	Suppléants
Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes	Inès HERAULT	Mélodie COLLON
La Cocarde Etudiante ; L'Alternative Patriote	Thomas GERMOND	Raphael CHAILLOU
UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Max RIVET	Agathe SCARPA
Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste	Eloïse BOUSSEAU	Matis BESTEL

Au titre du collège II : Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe :

Listes présentées par ordre alphabétique	Titulaires	Suppléants
ACTIVE TON CROUS	Nesrine EL FANNICHE	Mohamed LEBLALTA
Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes !	Thomas RAMOND	Maël MOCCAND
La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote	Killian THORE	Louis BARBEROT
UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS	Anaelle CHAUSSIVERT	Hugo QUENTIN
Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour tous !	Nelia LEADE VIVIES	Alexis LEGUY
Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1 € et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS)	Arthur LEVEQUE	Lalie DESGRANGES

Article 2

La commission électorale est présidée par le représentant de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Monsieur Yannick JOLLY, Secrétaire général adjoint, Directeur de l'organisation générale et de l'enseignement supérieur.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Crous de Nantes – Pays de la Loire et affiché dans ses locaux.

Article 4

La Directrice Générale du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 16 janvier 2026

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire général de la Région Académique
et de l'Académie

Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN